



Site Natura 2000 Zones humides d'arrière dune du Marensin Zones humides de Moliets, la Prade et Moïsan

Remarques sur le Programme Pluriannuel de Gestion pour les bassins versants du courant de Soustons et du courant de Messanges

Action : restauration de la ripisylve

- **Zones en tête de bassin et/ou en zone agricole :**
 - Plusieurs secteurs en tête de bassin versant ont une ripisylve réduite ou inexistante que ce soit en zone agricole, forestière ou urbanisée. Une restauration de cette ripisylve permettrait de protéger le cours d'eau ainsi que les espèces et habitats d'intérêt communautaire concernés. La restauration est d'autant plus urgente en zone agricole de grande culture sur des cours d'eau qui ont tendance à s'ensabler.
 - La restauration de la ripisylve répond à plusieurs objectifs des DOCOBs concernés : Conserver ou restaurer les milieux forestiers et ripisylves, Conserver ou restaurer le fonctionnement hydraulique, restaurer les continuités écologiques
- **Exception en zone prairiale :**
 - Lorsque la ripisylve est inexistante en bord de prairie permanente (et seulement dans ce cas), il peut être judicieux de ne pas restaurer de boisement rivulaire à condition de laisser une bande de végétation à haute herbes type mégaphorbiaie afin de diversifier le milieu « rivière » et favoriser ainsi certaines espèces de lumière comme l'agrion de Mercure.
 - En cas de présence d'espèces végétales exotiques envahissantes, il est préférable de planter pour ombrager le cours d'eau.

